



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

DÉLIBÉRATION

N° 125 - 15.10.2020

En exercice... 28  
Présents..... 24  
Votants..... 28  
Abstention ..... 0

**PÔLE RESSOURCES**  
**12. COMMANDE PUBLIQUE**

**Accord cadre de prestations de conseil juridique,  
d'assistance et de représentation en justice pour la  
Communauté de communes de l'Ile de Ré et la Société  
Publique Locale « Destination Ile de Ré » – Autorisation de  
signature au Président**

**L'AN DEUX MILLE VINGT,**  
**Le 15 octobre,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS, M. Jérôme DUMOULIN,  
**Le Bois-Plage :** M. Gérard JUIN, Mme Sandrine PERCHAI, M. Jean-Pierre GAILLARD,  
**La Couarde sur Mer :** M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,  
**La Flotte :** Mme Annie BERGERON, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,  
**Loix :** M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,  
**Les Portes en Ré :** M. Jean-Luc CHENE,  
**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,  
**St. Clément des Baleines :** Mme Lina BESNIER, M. Daniel TASSIGNY,  
**Ste Marie de Ré :** M. Didier LEBORGNE, M. Didier GUYON, M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU,  
**St. Martin de Ré :** M. Patrice DÉCHELETTE, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN, M. Jean-Paul GOUSSARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

Anne PAWLAK (donne pouvoir à Lionel QUILLET), Alain POCHON (donne pouvoir à Patrick RAYTON), Jean-Paul HERAUDEAU (donne pouvoir à Roger ZÉLIE) Gisèle VERGNON (donne pouvoir à M. Didier LEBORGNE).

**Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU.**

AR PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020125-DE  
Reçu le 19/10/2020

\* \* \* \* \*



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

### DÉLIBÉRATION

N° 125 - 15.10.2020

En exercice ... 28  
Présents..... 24  
Votants..... 28  
Abstention ..... 0

### PÔLE RESSOURCES 12. COMMANDE PUBLIQUE

**Accord cadre de prestations de conseil juridique,  
d'assistance et de représentation en justice pour la  
Communauté de communes de l'Ile de Ré et la Société  
Publique Locale « Destination Ile de Ré » – Autorisation de  
signature au Président**

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-9,*

*Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-3°, R. 2123-1-4° et R. 2123-4 à R. 2123-7,*

*Vu la convention de groupement de commandes constituée entre la Communauté de communes de l'Ile de Ré et la Société publique locale « Destination Ile de Ré » signée le 28 avril 2020,*

*Vu le Budget Primitif 2020 du budget principal voté par le conseil communautaire en date du 23 juillet 2020,*

*Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 6 octobre 2020,*

Considérant qu'un accord cadre passé sous la forme d'une procédure adaptée a été publié en date du 11 mai 2020 au JOUE, au BOAMP et sur le profil acheteur achatpublic.com ;

Considérant que le marché a été lancé en 8 lots :

- **Lot 1 : Droit administratif général, incluant notamment :**
  - Droit de la coopération intercommunale
  - Droit des assemblées et en lien avec la SPL : Droit des sociétés et secrétariat juridique de la société
  - Responsabilité administrative
  - Finances publiques
  - Droit électoral
  
- **Lot 2 : Droit des contrats publics, incluant notamment :**
  - Marchés publics
  - Concessions et notamment délégation de service public
  - Montages immobiliers
  
- **Lot 3 : Droit de la fonction publique territoriale, incluant notamment :**
  - Statut des agents titulaires et non titulaires
  - Hygiène et sécurité au travail
  - Fonctionnement (CAP, CTP, CHSCT,...) 2020\_193 Page 4 sur 12

AR PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020125-DE  
Reçu le 19/10/2020



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

### DÉLIBÉRATION

N° 125 - 15.10.2020

En exercice ... 28  
Présents..... 24  
Votants..... 28  
Abstention ..... 0

### PÔLE RESSOURCES 12. COMMANDE PUBLIQUE

**Accord cadre de prestations de conseil juridique,  
d'assistance et de représentation en justice pour la  
Communauté de communes de l'Ile de Ré et la Société  
Publique Locale « Destination Ile de Ré » – Autorisation de  
signature au Président**

- **Lot 4 : Droit de l'urbanisme et de la planification, incluant notamment :**
  - Urbanisme, planification, aménagement foncier
  - Procédures d'acquisition et de vente (préemption)
  - Gestion du domaine public et privé
  
- **Lot 5 : Droit de la gestion des milieux aquatiques, submersion, risques littoraux, incluant notamment :**
  - Loi littoral
  - Prévention des risques littoraux/submersion
  - Droit de l'environnement
  
- **Lot 6 : Droit privé, incluant notamment :**
  - Droit civil, procédures civiles
  - Droit social
  - Droit fiscal
  
- **Lot 7 : Droit pénal, incluant notamment :**
  - Responsabilité pénale des élus et agents territoriaux
  - Droit pénal de l'environnement
  - Atteinte à la vie privée
  
- **Lot 8 : Droit de la propriété intellectuelle, incluant notamment :**
  - Droit d'auteur, propriété littéraire et artistique
  - Droit des données
  - Droit des marques

Considérant que les lots 1, 2, 3, 6, 7 et 8 font l'objet d'un accord cadre attribué à un seul opérateur économique ;

Considérant que les lots 4 et 5 font l'objet d'un accord cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques (3 au maximum) ;

Considérant que compte tenu de l'impossibilité de déterminer et d'évaluer a priori le volume des prestations qui seront confiées, l'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum conformément aux dispositions de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique ;

Considérant que ledit accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa date de notification, reconductible 3 fois ;

AR PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020125-DE  
Reçu le 19/10/2020



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

### DÉLIBÉRATION

N° 125 - 15.10.2020

En exercice ... 28  
Présents..... 24  
Votants..... 28  
Abstention ..... 0

### PÔLE RESSOURCES 12. COMMANDE PUBLIQUE

**Accord cadre de prestations de conseil juridique,  
d'assistance et de représentation en justice pour la  
Communauté de communes de l'Ile de Ré et la Société  
Publique Locale « Destination Ile de Ré » – Autorisation de  
signature au Président**

Considérant que celui-ci s'exécutera via la passation de marchés subséquents ;

Considérant qu'à la date limite de remise des plis fixée le 26 juin 2020 à 11h00, il a été remis 121 offres électroniques ;

Considérant que l'analyse des offres a été effectuée selon les critères de jugement énoncés au règlement de consultation, à savoir :

- Critère 1 : valeur technique, pondéré à 60% ;
- Critère 2 : prix, pondéré à 40% ;

Considérant que, suite à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur a attribué les lots suivants :

- Lot n°2 Droit des contrats public, au candidat suivant :
  - o CABINET COUDRAY
- Lot n°4 Droit de l'urbanisme et de la planification, aux candidats suivants :
  - o CABINET CLASSE ET ASSOCIES/CLASSE ET ASSOCIES 93
  - o CABINET COUDRAY
  - o CABINET LGP
- Lot n°5 Droit de la gestion des milieux aquatiques, submersion, risques littoraux, aux candidats suivants :
  - o CABINET COUDRAY
  - o CABINET ADAMAS
  - o CABINET LANDOT
- Lot n°6 Droit privé, au candidat suivant :
  - o CABINET CLASSE ET ASSOCIES
- Lot n°7 Droit pénal, au candidat suivant :
  - o CABINET CLASSE ET ASSOCIES/CLASSE ET ASSOCIES 93

Considérant que l'analyse technique des lots 1, 3 et 8 est toujours en cours et que leur attribution sera soumise à une prochaine réunion du conseil communautaire ;

Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés susvisés ;

AR PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020125-DE  
Reçu le 19/10/2020



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

DÉLIBÉRATION

N° 125 - 15.10.2020

En exercice... 28  
Présents..... 24  
Votants..... 28  
Abstention ..... 0

**PÔLE RESSOURCES  
12. COMMANDE PUBLIQUE**

**Accord cadre de prestations de conseil juridique,  
d'assistance et de représentation en justice pour la  
Communauté de communes de l'Ile de Ré et la Société  
Publique Locale « Destination Ile de Ré » – Autorisation de  
signature au Président**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les lots de l'accord cadre relatif aux prestations de conseil, d'assistance de représentation en justice avec les cabinets suivants ainsi que tous les actes afférents à ce dossier :
  - Le lot 2 « Droit des contrats publics » avec le cabinet COUDRAY, aux prix fixés à l'annexe financière de accord-cadre ;
  - Le lot 4 « Droit de l'urbanisme et de la planification », aux prix fixés à l'annexe financière de l'accord-cadre avec les cabinets :
    - CLAISSE ET ASSOCIES/CLAISSE ET ASSOCIES 93,
    - COUDRAY,
    - LGP
  - Le lot 5 « Droit de la gestion des milieux aquatiques, submersion, risques littoraux », aux prix fixés à l'annexe financière de l'accord-cadre avec les cabinets :
    - COUDRAY,
    - ADAMAS,
    - LANDOT,
  - Le lot 6 « Droit privé », avec le cabinet CLAISSE ET ASSOCIES aux prix fixés à l'annexe financière de l'accord-cadre ;
  - Le lot 7 « Droit pénal » avec le cabinet CLAISSE ET ASSOCIES/CLAISSE ET ASSOCIES 93 aux prix fixés à l'annexe financière de l'accord-cadre ;

Affichée le : 19 octobre 2020  
Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérécourse citoyens, en suivant les instructions disponibles à : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

AR. PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020125-DE  
Reçu le 19/10/2020